

## **AVIS À LA BATELLERIE n° 2023 – 88bis**

**CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT**

Paris, le 27 novembre 2023

**Largeur du chenal limitée en demi-passe**

**Pont de la rue de l'Ourcq à Paris - du P.K 1, 108 au P.K 1,075**

**Du jeudi 21 septembre 2023 au lundi 15 janvier 2024**

Cet avis annule et remplace l'avis n° 2023-88.

Dans le cadre d'un chantier de réfection du pont de la rue de l'Ourcq, la mise en place d'un échafaudage sur la partie inférieure du tablier, va limiter la largeur du chenal par une demi-passe, tout en conservant la possibilité de passage d'une péniche au gabarit Freycinet.

La circulation s'effectuera par demi-passe sur la rive droite, **il est interdit de se croiser ou de dépasser sous le pont.**

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Marie-Pierre PADOVANI**



**L'ingénieure en chef  
Responsable du service des canaux**